

Paris, le 25 octobre 2019

Conseil d'administration du 25 octobre 2019, à 14h

Le conseil d'administration de l'AFDA s'est tenu dans la salle de réunion de l'Institut Cujas, Université Paris II (158 rue Saint-Jacques, 75005 Paris). Il a débuté à 14h30.

Etaient présents : Delphine Costa, Gabriel Eckert, Norbert Foulquier, Simon Gilbert, Pascale Idoux, Tiphaine Le Yoncourt, Benoît Plessix.

Etaient excusés : Caroline Chamard-Heim, Clément Chauvet, Charles-André Dubreuil, Xavier Dupré de Boulois, Gweltaz Eveillard, Anne-Laure Girard, Sylvain Niquège.

1°) Informations diverses de la part du bureau

Le Président Benoît Plessix prend le premier la parole pour donner quelques informations. Il fait le point sur les publications de l'AFDA : en octobre, le colloque de Bordeaux 2018 sur *Le droit administratif aux défis du numérique* a paru comme prévu chez Dalloz, dans la collection « Thèmes et commentaires » ; le Printemps de la Recherche 2018 consacré à René Chapus a paru à la RFDA 2019 dans le numéro 3 (mai/juin) ; enfin, la journée d'études de décembre 2018 relative à la *globalisation du droit administratif* et qui s'était tenue à Nanterre va paraître à la RFDA 2019, sur deux numéros, le n° 5 (septembre-octobre) et le n° 6 (novembre-décembre). On peut donc désormais s'atteler à la publication des actes du colloque de Montpellier 2019 : s'agissant de la publication du 11^e Printemps de la jeune recherche relatif à Jean-Marie Auby, il sera, comme chaque année, publié à la RFDA en 2020 et la collecte des contributions, sous la responsabilité d'Anne-Laure Girard, est achevée ; s'agissant de la publication du colloque sur *La propriété publique*, à paraître chez Dalloz, Benoît Plessix indique que les contributions doivent être remises avant la fin de l'année civile, pour une publication envisagée pour le 2^e trimestre 2019.

Le Président évoque également le fonctionnement du site internet de l'AFDA qui, grâce au travail du webmaster (Mme Claire Ruiz) est parfaitement à jour et fonctionne de manière très satisfaisante. Notamment, les ré-adhésions sont déjà nombreuses depuis septembre, et la trésorière Anne-Laure Girard souligne également le taux très satisfaisant des adhésions de centres de recherche.

Enfin, Benoît Plessix rappelle que le 3 décembre 2019 a lieu la journée d'études 2019, à l'Université d'Orléans, sur le thème de *La maîtrise d'ouvrage publique*, et Benoît Plessix en profite pour remercier l'université d'Orléans et le professeur Florent Blanco qui ne ménage pas ses efforts pour nous accueillir dans les meilleures conditions, d'autant plus que la date du colloque, initialement prévue le 5 décembre, a été avancée au 3 décembre en raison des grèves dans les transports annoncées à partir du 5 décembre. Une discussion est engagée pour réfléchir aux supports adéquats pour assurer la publication de ce colloque.

Il rappelle enfin que l'AFDA est associée avec les universités Paris I et Paris II pour l'organisation du dernier colloque de l'IFSA, avant sa dissolution, qui se tiendra le 10 décembre 2019 au Conseil d'Etat, et portera sur le thème de l'exercice du pouvoir de police en période post-état d'urgence.

2°) Organisation du prix de thèse pour 2019

Détermination des membres du jury.

Le Conseil d'administration a retenu les noms suivants, conformément à la composition traditionnelle du jury du prix de thèse de l'AFDA : un membre d'honneur pour le président (Jean-Yves Chérot) ; deux membres du conseil d'administration (Norbert Foulquier, Clément Chauvet) ; trois membres adhérents (Nicolas Chiffot, Anissa Hachémi, Mathieu Maisonneuve). Comme chaque année, Norbert Foulquier sera plus spécialement chargé de l'intendance du prix (organisation matérielle, détermination des rapporteurs, etc.).

3°) Prix du meilleur mémoire de M2, édition 2019

Benoît Plessix rappelle que l'AFDA organise dorénavant un concours dénommé « Prix de l'AFDA récompensant le meilleur mémoire de recherche de master 2 » et destiné à récompenser un mémoire de recherche préparé et soutenu dans le cadre d'un Master 2 (parcours recherche ou indifférencié) dans une université juridique ou un Institut d'Etudes Politiques en France, et portant sur un sujet relevant du champ disciplinaire du droit administratif. Le prix attribué consiste en une publication en ligne du mémoire récompensé sur le présent site internet. Un règlement a été élaboré par l'AFDA. Pour être recevable, le dossier de candidature doit comporter : la lettre du directeur du Master 2 par lequel celui-ci atteste qu'il a sélectionné le meilleur mémoire portant sur un sujet relevant du champ disciplinaire du droit administratif soutenu dans son Master 2 et donne son accord pour la candidature de l'auteur de ce mémoire ; une présentation d'une page, rédigée par le candidat, présentant son mémoire ; un curriculum vitae ; le mémoire.

Pour l'année 2019, le conseil d'administration de l'AFDA a reçu 7 candidatures. Le jury se déterminera d'ici la fin du mois de novembre et le prix sera annoncé au colloque d'Orléans, puis le mémoire mis en ligne sur le site internet de l'AFDA.

4°) Organisation du 12^e Printemps de la Jeune recherche 2020

Le conseil d'administration a choisi pour auteur : « Jean Romieu ». Anne-Laure Girard est désignée pour assurer l'organisation et participer au jury de sélection des contributions, qui, outre l'organisateur, doit comprendre trois autres membres. Outre Pierre Delvolvé, membre de droit au nom de la RFDA, qui accueille chaque année la publication des quatre contributions retenues, le conseil d'administration propose d'y faire siéger Tiphaine Le

Yoncourt et Frédéric Rolin, également pressenti pour présider le Printemps de la Recherche à Aix-en-Provence qui aura lieu le 3 juin 2020.

5°) Organisation du colloque annuel de 2020 à Montpellier : « Le temps en droit administratif »

Une discussion s'engage sur l'organisation du prochain colloque annuel de l'AFDA, qui aura lieu à l'Université d'Aix-Marseille les 3, 4 et 5 juin 2020, afin de réfléchir au périmètre du sujet, aux différents thèmes d'intervention et aux intervenants pressentis.

6°) Questions diverses

Le Conseil décide que la prochaine journée d'études aura lieu en décembre 2020 à Lille, à l'invitation du professeur Johanne Saison. Le sujet et la date précise seront déterminés ultérieurement.

La séance est levée à 17h30.